

MIGROS

**BUREAU D'ARCHITECTURE
CLAUDE FEHLMANN SA**
MMM CHABLAIS CENTRE**AIGLE - VD****Maître de l'ouvrage**

Société Coopérative Migros Vaud
Chemin du Dévent
1024 Ecublens

Collaborateurs:

J.-C. Calzoni et M. Fiechter

Architectes

Bureau d'architecture
Claude Fehlmann SA
Rue Louis-de-Savoie 37
Case postale 188
1110 Morges 1

Collaborateurs:

S. Fehlmann, L. Gerini
D. Germanier, F. Hermann
P. Santschy

**Coordination &
Direction générale**

Bureau d'architecture
Claude Fehlmann SA

Ingénieurs civils

MP Ingénieurs Conseils SA
Rue du Centre 16
1023 Crissier

Bureaux techniques

Electricité :
Betelec SA
Chemin de Chantemerle 14
1010 Lausanne

Sanitaire :

Diémand Josph SA
Avenue de Provence 18
1007 Lausanne

Chauffage / Ventilation :

Caloritex Nikles SA
Chemin du Bois-de-Vaux 9-11
1007 Lausanne

Sprinkler :

Abarisk SA
Chemin du Marais 6
1032 Romanel-sur-Lausanne

Froid commercial :

LKS FroidSuisse SA
Chemin de Mongevon 28a
1023 Crissier

Géotechnique :

Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Concept mall :

Retail Rites SA
Place St-François 2
1003 Lausanne

Concept restaurant :

FIP Studio Fischli SA
Via della Posta
6934 Bioggio

Géomètres

EFA+C
Ingénieurs géomètres officiels SA
Rue du Midi 18
1860 Aigle

Coordonnées

Chemin Sous le Grand Pré 4
1860 Aigle

Conception 2001 - 2002**Réalisation** 2002 - 2003**Historique - Situation**

Réadaptation de bâtiments industriels. C'est au printemps 2001 que le Maître d'ouvrage, la Société Coopérative Migros Vaud, a entamé des tractations en vue d'acquiescer l'ancienne fabrique d'échafaudage Rieder. Ces vastes bâtiments, destinés lors de leur construction à la fin des années 80, à la fabrication et au stockage d'éléments d'échafaudages standardisés, étaient inoccupés depuis plus d'une décennie, suite à la disparition de l'entreprise.

Placés de façon centrale par rapport au bassin de chalandise visé par Migros Vaud et les partenaires intéressés à la disposition de surfaces commerciales, sur le territoire de la commune d'Aigle, non loin de la jonction autoroutière, les constructions bénéficient d'un réseau d'accès parfaitement adapté et d'un environnement lâche, relativement aisé à structurer.

Compte tenu de l'acquisition envisagée d'une parcelle communale voisine de 20'838 m², les diverses études et réflexions conduites préalablement ont amené à l'élaboration d'un plan de quartier déposé en juillet 2002, alors que le permis était délivré en novembre de la même année, autorisant le démarrage immédiat des travaux, en vue d'une ouverture un an après.

**Programme**

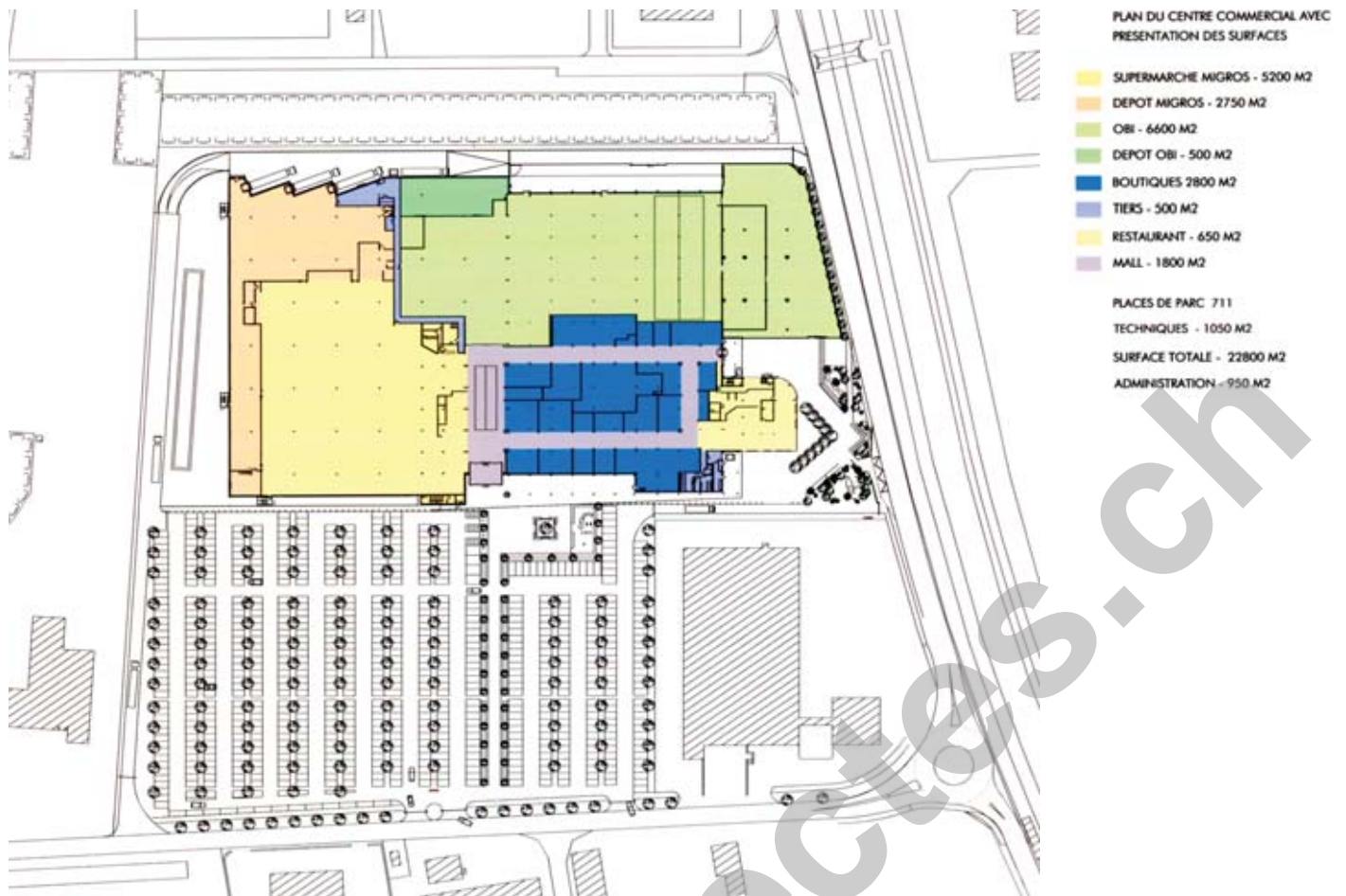
Optimiser les réponses aux critères fonctionnels et aux contraintes légales. Le programme porte sur 26'604 m² de surfaces brutes de planchers, dans un volume SIA global de 265'730 m³, avec une emprise au rez de 21'167 m².

Le terrain de 54'127 m² permet encore d'aménager une vaste aire de parcage, forte de 745 places.

Ces constructions reprennent les anciennes structures de l'usine existante, laquelle disposait de 8'662 m² de surface, établis sur la base d'une trame industrielle de 7,70 x 7,50 m. L'un des éléments forts du programme consistait donc à réutiliser de façon économique les bases structurelles existantes, tout en offrant la disposition d'un maillage adapté aux critères spécifiques applicables aux centres commerciaux, en matière de capacité de charge, de hauteur, de fonctionnalités et d'économie, notamment.

Des contraintes supplémentaires liées aux conditions du permis de construire sont également incluses dans le programme: notamment l'obligation de prévoir la réinfiltration dans la nappe des eaux météoriques et la





capacité d'accueillir 2'000 personnes en toiture en cas d'alarme inondation. Cette éventualité est prise en compte en raison des différentes catastrophes enregistrées ces dernières années dans la Vallée du Rhône.

Enfin, l'aménagement de nouvelles dessertes et giratoires s'inscrit également au nombre des travaux mis à la charge obligatoire du Maître de l'ouvrage.

partenaires, de même que la zone des matériaux de constructions et l'outillage du magasin OBI. En façade est, un jardin d'hiver prend place, tandis que le restaurant de 200 places, les vestiaires du personnel et les bureaux sont regroupés dans la tour vitrée existante, au sud est de l'ancienne halle.

Quant au bâtiment Migros abritant un magasin MMM de 5'200 m2 ainsi que des dépôts, il prend place dans la partie nouvellement construite. On trouve également dans cette dernière le solde des surfaces OBI, ses dépôts et les quais de chargement.

Projet

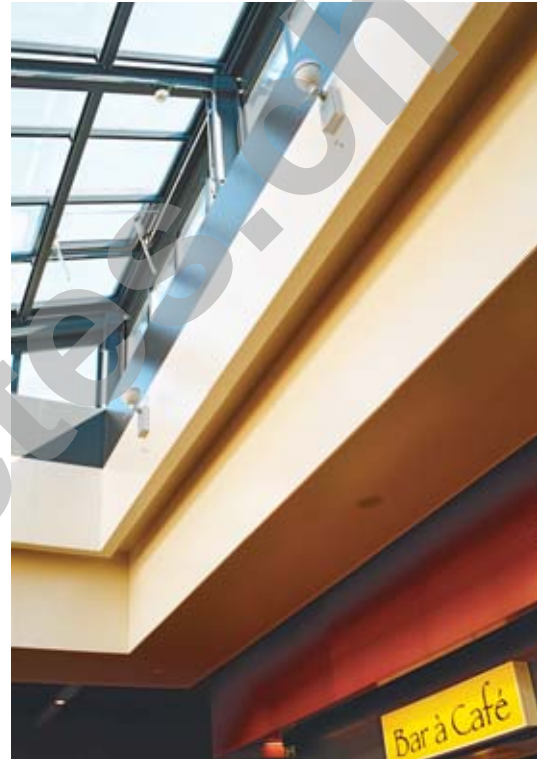
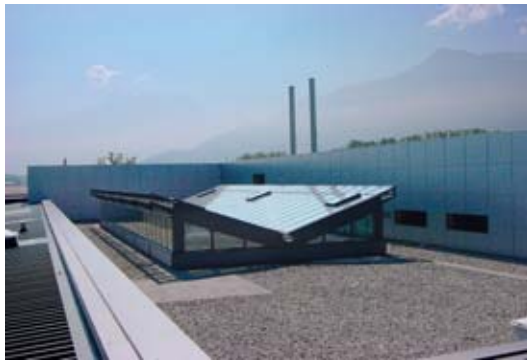
Structures et techniques complexes. Entièrement déshabillé, le bâtiment existant ne conserve que ses structures d'origine, ponctuellement renforcées par la mise en place d'une verrière de 770 m2 dans la zone du "Jardin Paradis". De nouvelles isolations de toitures et de façades sont ainsi mises en place, la halle abritant les boutiques des

L'ensemble est doté de façades tôleées, isolées par 120 mm de laine de verre. Diverses variantes de structures ont amené à l'adoption d'une trame de 15,00 x 15,40 m2, définissant une structure principale composée de HEA 550, combinée avec des fermes ajourées qui permettent une grande souplesse dans le tracé des cheminements techniques. Cette structure qui repose sur des



Photos

Anciennes constructions et développements nouveaux se confondent et assurent une image homogène à l'ensemble du centre commercial.



pieux forés, permet non seulement de reprendre les charges normales, mais aussi de supporter la surcharge de 2'000 personnes demandée en toiture; celle-ci est entièrement végétalisée et se compose d'une tôle profilée acoustique perforée avec isolation de 120 mm et étanchéité. Les eaux de toiture sont récoltées et stockées dans un bassin-tampon, assurant le trop-plein pendant le temps de réinfiltration.

Quatre pompes assurent par ailleurs le relevage des eaux usées et leur évacuation vers le collecteur communal,

après traitement et dégraissage des eaux provenant notamment des restaurants.

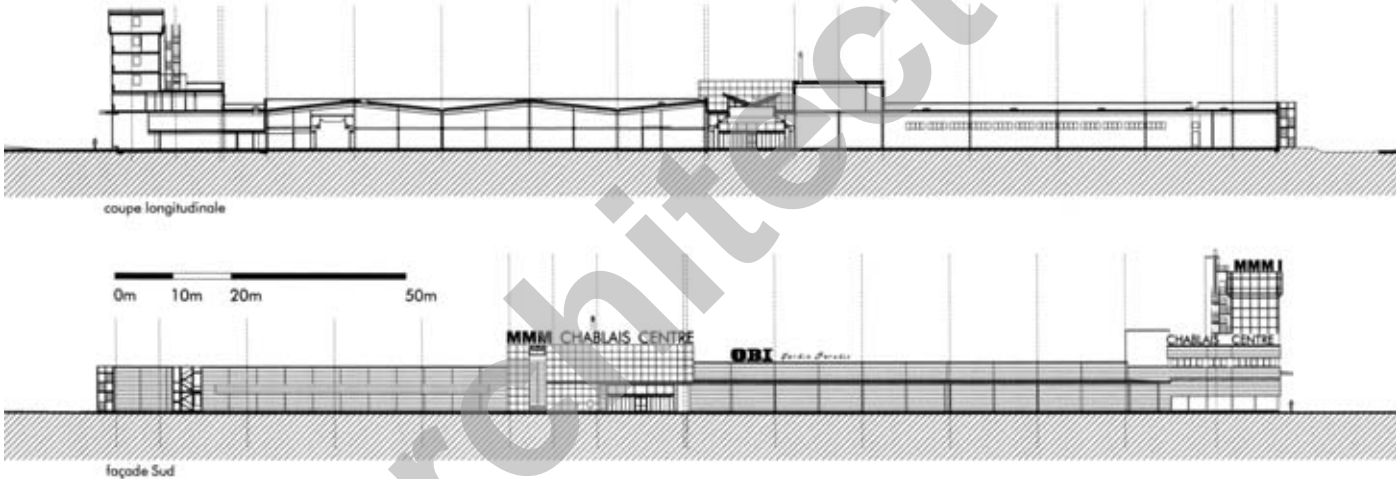
Le gaz naturel a été retenu pour la production de chaleur et le centre commercial est refroidi via une unité de production d'eau glacée. La ventilation occupe une surface importante au premier étage du corps central dans lequel se trouvent également les locaux techniques destinés à l'électricité, courant fort et faible, ainsi qu'au groupe électrogène de secours.





Caractéristiques

Surface du terrain:	54'127 m ²
Surface brute de planchers :	26'604 m ²
Emprise au rez :	21'167 m ²
Volume SIA :	265'730 m ³
Places de parc extérieures:	745 pl.



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassement - Génie civil	ATRA - CAMANDONA 1860 Aigle	Sprinkler	ABARISK SA 1032 Romanel-sur-Lausanne
Démolition - Démontage	ORLLATI SA 1025 St-Sulpice	Chauffage - Ventilation	CALORITEC NIKLES SA 1007 Lausanne
Pieux	MARTI SA 3302 Moosseedorf	Froid commercial	LKS FroidSuisse SA 1023 Crissier
Micro-pieux	SIF-GROUTBOR SA 1020 Renens	Bardage - Vitrages - Portes Charpente métallique	Bernard SOTTAS SA 1630 Bulle
Maçonnerie - Béton armé	BERTHOLET & MATHIS SA 1018 Lausanne	Vitrages intérieurs en métal Ouvrages métalliques courants (serrurerie)	Massimo ADANI 1023 Crissier
Charpente métallique	ZWAHLEN & MAYR SA 1860 Aigle	Grillages et barrières métalliques - Portes coupe-feu	RIEDER Systems SA 1093 La Conversion
Toiture et bardage Menuiserie extérieure	RAY SA 1762 Givisiez	Chapes	G. CACCIAMANO 1026 Echandens
Installations électriques	SONREL Electricité SA 1010 Lausanne	Plâtrerie - Peinture	COLOMBARA SA 1870 Monthey
Appareils à courant fort	EMG Electro-Montage Gollion SA 1124 Gollion	Jardin d'hiver OBI	GYSI Gebr. AG 6341 Baar
Détection incendie Anti-effraction, agression Eclairage de secours Sonorisation	TYCO Integrated Systems SA 1028 Prévèreges	Gestion des déchets de chantier	FRANCEY Services SA 1820 Montreux